



**DECISION DU PRESIDENT
DELEGATION DU COMITE SYNDICAL**

LE PRESIDENT,

**Conformément à la
délégation accordée par
le Comité Syndical du
29 avril 2015 ;**

N°15-37

**Objet :
BUDGET EAU POTABLE**

**EMPRUNT DE 2 000 000 €
AVEC LA BANQUE POSTALE**

Vu le rapport suivant :

Roannaise de l'Eau a entrepris différents travaux de renouvellement ou d'extension de ses réseaux d'eau potable, ainsi que la modification du fonctionnement du réservoir de Renaison. Ces travaux sont financés essentiellement par recours à l'emprunt.

A la date d'aujourd'hui, Roannaise de l'Eau a besoin de mobiliser 2 000 000 € sur le budget Eau Potable pour les investissements suivants :

<i>St Alban les Eaux – Rue de la Gare</i>	<i>90 000 €</i>
<i>St Haon le Vieux – Picatier</i>	<i>150 000 €</i>
<i>Branchements neufs</i>	<i>120 000 €</i>
<i>Roanne – Rue de Charlieu Gilbertés</i>	<i>150 000 €</i>
<i>St Alban les Eaux – Gare Bugny Charmilles</i>	<i>240 000 €</i>
<i>Roanne – Chemin du Halage Rue de Commières</i>	<i>120 000 €</i>
<i>Roanne – Rue Louis Blériot</i>	<i>130 000 €</i>
<i>Roanne – Rue victor Basch</i>	<i>80 000 €</i>
<i>Pouilly Les Nonains – Rue des Marronniers</i>	<i>30 000 €</i>
<i>Remplacement branchements plomb</i>	<i>200 000 €</i>
<i>Roanne – Rue de la Liberté</i>	<i>80 000 €</i>
<i>St Alban les Eaux – RD 8</i>	<i>120 000 €</i>
<i>Mably – Rue Jean Bailly</i>	<i>280 000 €</i>
<i>Restructuration Croix Blanche</i>	<i>30 000 €</i>
<i>Modification fonctionnement réservoir Renaison</i>	<i>180 000 €</i>

De ce fait, une consultation a été lancée auprès de divers établissements de crédits en leur demandant des propositions, en priorité, en taux fixe sur 25 ans.

Trois établissements de crédit ont répondu. Après analyses de leurs offres, c'est La Banque Postale qui propose l'offre la plus intéressante avec un taux de 2,17%.

Il est donc proposé de contracter cet emprunt auprès de La Banque Postale aux conditions suivantes :

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 1/03/2041, mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 2 000 000 €

Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 4 février 2016 avec versement automatique à cette date.

Taux fixe : 2,17%

Durée : 25 ans

Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Amortissement : Constant

Echéances d'amortissement et d'intérêts : Trimestrielles

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Commission d'engagement : 0,10% du montant du contrat de prêt

En conséquence, Monsieur le Président,

DECIDE

1°) de contracter un prêt de 2 000 000 € sur le budget eau potable pour le financement des investissements de Roannaise de l'Eau auprès de La Banque Postale ;

2°) de signer le contrat de prêt correspondant ;

3°) de dire que les dépenses seront prélevées sur les crédits ouverts au budget concerné.

Roanne, le 15 décembre 2015

Le Président,


Daniel FRECHET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202211-20151215-DC15-37-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2015